

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OTTAWA, MERCREDI 11 AVRIL 1888.

OSCAR McDONELL, Directeur

LE NUMERO : 2 CENTS

9ème ANNEE, No 308

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

En avant, pour la ville.....\$4.00
En dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE.....\$1.00

Invoyable payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.
doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
115 rue St-Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 11 Avril, 1888

Son Honneur le juge Olivier et de retour

de Québec, hier soir, et part pour Toronto

ce soir.

Douze colonnes dans "l'Etendard", de

compte-rendu du banquet-Mercier et le

reste à suivre. Offici!

M. Labellie fera demain l'interpellation

suivante: Le gouvernement se propose-t-il

de faire passer les examens préliminaires

du service civil durant le mois de mai prochain.

M. Ba non demandera demain: Copie de

toutes pétitions et correspondance d'un

mandant ou concernant l'établissement du

bureau de poste à la station d'Engelsby sur

la ligne du chemin de fer Victoria, dans le

township de Snowdon, comté de Haliburton.

La co-vention conservatrice du comté

de Russell s'est assemblée aujourd'hui à

Dun-Canville. On nous apprend que M.

McKintosh a été choisi comme candidat

Plusieurs orateurs distingués ont adressé

la parole.

Les brefs pour les trois élections provinciales

de Mississipi, Hochelaga et Maskinongé

sont maintenant en circulation.

Ces trois élections auront lieu en même

temps. La liste en nomination des candidats

est fixée au 21 avril courant et la votation

au 28.

Il y a quelques mois, M. McKeen refusa

d'être présent à un banquet donné à M.

McShane à Québec. Hier soir l'ex-commissaire

des Travaux publics lui rendit le

compliment et brillant par son absence au

banquet donné par les jeunes libéraux à

l'homme de la Providence qui, tout en posant

comme leur chef est aussi leur critique.

La continuation de Québec-ouest ne s'est

pas continuée hier matin sur l'absence

forcée de M. Bossé, l'avocat des demandeurs,

qui a été appelé à Montréal. Sur motion

de M. Isidore Bédard, son Honneur le juge

Castor a accordé un ajournement jusqu'à

vendredi.

M. E. Laroche, M. P. P. est à mettre la

main à un ouvrage important sur l'histoire

du droit canadien. Le premier volume,

qui paraîtra dans quelques jours, embrasse

la domination française. Le second volume

comprendra la domination anglaise.

Cette "Histoire du droit canadien" sera

un résumé complet du droit privé et du

droit public du Canada.

M. Davies demandera demain: C'est de

tous papiers et correspondance concernant

la demande d'indemnité formulée par War

Allen pour un bateau-train brûlé

afin de sauver la vie des équipages et pas-

sagers des bateaux qui faisaient la traversée

entre les îles de la Gaspésie, 1885, entre

l'île du Prince-Royal et le Nouveau-

Brunswick, et aussi, pour l'usage du ba-

teau-train et les services d'un équipage

envoyé à la recherche des bateaux p. l'us.

M. Bowman demandera demain à la

chambre un état indiquant séparément,

quant aux compagnies faisant affaires en

virtu d'une licence du gouvernement, le

montant des risques couverts par les as-

surances contre l'incendie au 31 décembre

de chaque année, de 1881 à 1887, inclus-

ivement; le nombre de polices d'assurance

en vigueur; le montant total des pertes

payées chaque année, et le montant total

des dépenses, chaque année; le pourcentage

des pertes et dépenses relativement aux re-

venus provenant des primes, et la dépense

par chaque \$1,000.

M. Landerkin demandera demain: Le

gouvernement se propose-t-il de payer à

Madame Barbara Winkler, de Newstadt,

la balance du principal et l'intérêt sur la

somme de \$689.90 contenue dans une lettre

chargée qui lui a été adressée, par la ban-

que du Commerce, le 22 juin, sur laquelle

somme, elle reçut seulement le montant de

\$688.90 le 12 décembre 1887? Et des me-

asures ont-elles été prises pour découvrir et

punir les personnes qui se sont permis de

détourner la dite lettre?

M. Brown, pro, osera jeudi qu'il soit ré-

solu: Qu'il soit nommé un comité spécial

chargé de s'enquérir des actes frauduleux

qui se sont pratiqués et qui se pratiquent

en différentes parties du Canada, par les

quels actes des fermiers ont été et sont en-

core induits à donner leurs billets promis-

soires et garanties, s'élevant en totalité à

un fort montant, pour des grains de semence,

instruments agricoles et autres effets et

marchandises, sous divers faux prétextes—

ces articles en certains cas, n'étant jamais

délivrés, et, dans d'autres cas, étant à peu

près sans valeur, bien que les signataires

de tels billets se soient vus forcés de les payer

tandis que les auteurs de ces fraudes échappent

à la justice; avec pouvoir au dit comité

d'envoyer quérir personnes, papiers et

documents, et de faire connaître, par voie

de rapport, quels sont les rames appli-

cables à ces cas, ou quelles autres mesures

pourraient être adoptées.

PACVRES GENS!!!

Depuis quelque temps nous avons

cru remarquer quelque chose d'é-

trange dans la conduite de "l'Etendard"

"Ses attaques contre nos hom-

mes publics les plus éminents sont

des plus acharnées, et semblent être

dirigées par un esprit influencé par

la haine ou par un cerveau malade.

C'est hier seulement que nous avons

pu découvrir la cause réelle de ces

hallucinations. Pendant l'absence

du grand vicar, les écrivains

de l'organe rouge, se trouvant af-

franchis de sa rigoureuse discipline,

et ne craignant nullement la fureur

du maître, ont dû se livrer à des

excès d'intemperance dont nous

constatons les tristes effets. Les

scribes en sont déjà rendus à voir

partout des reptiles et des serpents,

et nos lecteurs pourront en juger

eux-mêmes par ce qui suit:

"Un jeune reptile d'Ottawa, le "Canada,"

qui vit des libéralités du gouvernement,

l'effronterie de "l'Etendard" comme

un organe libéral.

L'opinion en question ne sait probable-

ment pas lire et d'ailleurs il ne vaut pas la

peine que nous lui consacrons une ligne

de plus."

Il faut espérer que cette triste

maladie ne sera que passagère et ne

laissera pas de traces.

"L'ETENDARD," M. CHAPLEAU

ET "LA PRESSE."

"L'Etendard" n'est pas vieux et

pourant il y a longtemps qu'il ne

trouve plus rien de nouveau à écri-

re. Journal de racontars et de com-

pliments, il n'a jamais pu varier le

ton de ses chansons; ses histoires

n'ont pas dépassé le niveau de la

route où il les recueille et ses inven-

tions n'ont pu laisser le ruisseau où

il les écoule.

Fondé pour détruire M. Chapleau

sur des prétextes déjà usés lorsque

"l'Etendard" vit le jour à

Boucherville, "l'Etendard" n'eut

pas d'autre but que de détruire M. Chapleau

et de le faire passer pour un homme

de bien. Mais, hélas! le temps est

passé et M. Chapleau est devenu

un homme de bien. "L'Etendard" n'a

plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

n'a plus rien à dire contre lui. Il est

devenu un homme de bien. "L'Etendard"

Et M. Chapleau n'aura pas été dé-

truit, ni même entamé.

Il est moins que jamais: ceux-là

le sont tout à fait, irrémédiablement;

qui écrivaient l'article du 5 courant,

voulant porter un coup mortel au

Secrétaire d'Etat et ne démontrant

que leur colère jalouse et l'insanité

de leur calcul.

Qui donc sont restés sur le car-

reau depuis que Castor a écrit son

oracle, son Talmud, son Coran,

comme on voudrait l'appeler?

Participants des résolutions de

Boucherville, nommez-vous et com-

ptez vos morts ou vos absents?

Nous ne venons pas défendre M.

Chapleau contre cet article; nous

n'avons pas autorisé pour cela et il

n'a pas besoin d'être défendu par

nous.

Nous venons citer des faits aux

irréconciliables ennemis de cet hom-

me qui honore notre race par son

talent et nous fait respecter comme

il se fait respecté lui-même au mi-

lieu de la bataille. Il a ses fautes;

qui ne les a pas? Mais vous castors,

montrez si vous avez autre chose

que des fautes à votre crédit.

Tous, reprochez à M. Chapleau de

ne pas avoir été loyal à M. de Bou-

cherville, qui ne s'adressait guère

qu'à M. Chapleau pour faire défen-

dre sa politique comme à Sainte-

Croix.

C'est à cette époque que M. Trudel

déclara de toutes ses forces M. de

Boucherville et M. Masson pour

avoir fait passer le chemin de fer à

Terrebonne au lieu du Bout-de-l'Île,

où M. Trudel avait pratiqué cer-

tains spéculations qui ont fait des

ruines autrement que M. Chapleau en

toute sa vie.

M. Chapleau, dites vous encore,

a forcé la main de ses collègues

lors de l'affaire des \$300,000 et

c'est lui qui a mérité d'être traité de

brigand d'indigne par la "Gazette"

de Montréal.

Où, c'est vrai, et cela a mérité

aussi à M. Chapleau la reconnais-

sance de toute la province. Mais

ce n'est pas par son énergie, en

cette occasion décisive, qu'il nous a

obtenu le règlement de nos récla-

mations de \$5,000,000 et nous a

évités la taxe directe, puisque les

revenus se sont accrus du montant

de \$250,000 par an.

Pendant ce temps, Castor intri-

guait et M. Trudel avec ses voca-

riétés—les vrais détracteurs

ceux-là—faisait perdre à la province

de Québec \$900,000 qu'on ne pour-

rait jamais plus récupérer.

Et aujourd'hui, continue encore

le confrère. M. Chapleau ne serait

pas prêt, paraît-il, à se rendre compte

et à l'admission du monopole: il

l'objecterait au paiement de \$14,

000,000 sans des légitimes compensa-

tions pour les vieilles provinces.

Naturellement, "l'Etendard" ne